



**Communiqué de presse**

Jeudi 16 mars 2023

## **Paris lance le « Prix 2023 des Employeurs Engagés à Paris »**

**La Ville de Paris lance la première édition du « Prix des Employeurs Engagés à Paris » afin de soutenir les actions innovantes en matière d'emploi local. Les candidatures doivent être déposées avant le 21 mai 2023.**

Ce Prix inédit récompensera les employeurs parisiens qui proposent des actions inclusives et solidaires à leurs salariés et aux demandeurs d'emploi. Acteurs engagés sur leur territoire, les employeurs peuvent agir sur différents aspects des politiques d'entreprise (inclusion, lutte contre les inégalités, formation...)

Sont éligibles les actions réalisées en 2022 répondant à un des objectifs suivants :

- Caractère inclusif en matière d'emploi
- Caractère social de l'employeur vis-à-vis de ses salariés
- Caractère innovant d'une action présentée en matière de repérage de talents

**Un prix visant à mettre en lumière les actions novatrices des employeurs parisiens**

Le Prix a pour vocation de valoriser ces actions innovantes auprès de la communauté des employeurs, des Parisiennes et des Parisiens. Les lauréats pourront bénéficier d'une visibilité renforcée, la Ville communiquera à propos du Prix à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville et à l'issue en valorisant les lauréats, ainsi qu'en préparant les éditions suivantes.

**Qui peut répondre à l'appel à candidatures ?**

Tous les acteurs économiques ayant un rôle d'employeur au sein d'une structure implantée sur le territoire parisien peuvent se porter candidats et ce quelle que soit la taille de la structure ou son secteur d'activité (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises, fondations, commerces, associations, associations d'entreprises, etc.).

## **Comment postuler ?**

Le candidat devra postuler avant le 21 mai 2023 et remettre le formulaire de candidature complété et les pièces annexes demandées. La procédure est à retrouver via le lien Paris.fr ci-dessous :

<https://www.paris.fr/pages/appel-a-candidatures-pour-le-prix-2023-des-employeurs-engages-a-paris-23250>

## **Contact presse :**

**Ville de Paris** : Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)